

Transmise à la Préfecture le 14.03.2019.

ASA DU CANAL DE VENTAVON SAINT TROPEZ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS	Exercice : 2019
--	------------------------

DM 2019-001

L'an deux mille dix-neuf, le premier mars, le conseil syndical, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, AU POËT, sous la présidence de POINCELET Daniel.

Nombre de membres en exercice : 12

Présents : 5 + 2

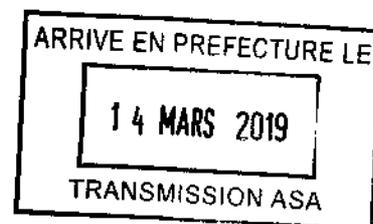
Votants : 5 + 2

Présents : BARDONNENCHE Gérard, GALLO Christian, NAL Jean Noel, ROBERT Daniel, POINCELET Daniel, CHRISTOPHE Joël (suppléant), MAGNAN Christian (suppléant)

Absents : GARCIN Christian, ISNARD René, VALENTINI Bruno, BORELY David.

Excusés : LIEUTIER Remy, TROJA Christian, MAUREL Jacques.

Secrétaire de séance : NAL Jean Noel.



Objet : Vote de crédits supplémentaires

Le Président expose au conseil syndical qu'il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires suivants pour corriger un oubli lors du vote du budget primitif 2019, à savoir l'oubli de l'équilibre entre opération d'ordre aux chapitres 042 DF 6752 et 040 RI 2182 pour les cessions d'immobilisations, la DM est présentée en suréquilibre de recettes pour ne pas être insincère :

INVESTISSEMENT :		RECETTES	DÉPENSES
2182 (040)	Matériel de transport	1000.00	
TOTAL :		1 000.00	0.00

Le Président invite le conseil syndical à voter ces crédits.

le conseil syndical après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré AU POËT à la Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :

Au Poët, le 01/03/2019

LE PRESIDENT

